

METTRE FIN À LA FISTULE OBSTÉTRICALE AU BURKINA FASO



Une autre vie est possible !

CONTEXTE

Le Burkina Faso a une population totale de 20 505 155 habitants (RGPH 2019) dont 45,3 % ont moins de 15 ans. La moitié de la population burkinabè vit dans l'extrême pauvreté et a un faible accès aux services sociaux de base.

La prévalence de la fistule est estimée à 16 000 cas environ par an, et est en hausse du fait de la situation sécuritaire. Les obstacles à l'accès et à la continuité des soins et services de SSR engendrés par la fermeture des centres de santé et les déplacements occasionnés sont sources d'une surmorbidity et en particulier de fistule obstétricale, et d'une surmortalité maternelle et néonatale dans des localités qui enregistrent déjà les indicateurs de santé sexuelle et reproductive les plus faibles du pays. Les femmes victimes de la fistule obstétricale font l'objet d'une stigmatisation inédite et sont ainsi mises au ban de la société.

L'aggravation de la situation sécuritaire affecte profondément l'accès des populations vulnérables, en particulier les femmes et les filles, aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence. En effet, en fin avril 2022, 186 formations sanitaires étaient fermées et 378 fonctionnaient à minima (SP/ CONASUR).

Prévalence estimée :
16 000 cas/ an

PARTENARIATS

Il existe un cadre de concertation sous forme de réseau d'élimination de la fistule qui regroupe les différentes parties prenantes : ministères de la Santé et du Genre, ONG et associations, structures de prise en charge chirurgicale, fondation SEMAFO, les coutumiers et religieux du Burkina Faso, les sociétés savantes (SOGOB et associations de sages femmes). L'UNFPA demeure pratiquement le seul bailleur de fonds de la lutte contre la fistule.

Un partenariat Nord-Sud est développé à travers des campagnes de cure de fistules complexes qui sont organisées annuellement avec l'intervention d'équipes européennes (contribution technique et en consommables) et l'appui financier de l'UNFPA; ce qui constitue un cadre de transfert de compétences.

**La fistule obstétricale n'est pas une fatalité !
Elle peut être traitée !**



RÉSULTATS CLÉS

La prise en charge

4118 femmes ont été prises en charge à ce jour avec l'appui de l'UNFPA

La réinsertion socio-économique

En 2022, l'UNFPA a mis en place un dispositif d'accueil et de réinsertion des femmes à l'aide de modules préfabriqués. Ce dispositif pouvant accueillir 18 femmes comporte un espace pour la formation en AGR et la gestion de finances.

Les femmes bénéficient également de :

- Dotation en matériel pour la réalisation des AGR
- Mise en contact avec les structures de micro crédits.

Le renforcement des capacités

753 prestataires formés en SONU, CPN recentrée, cure de fistule dans la région du Sahel entre 2008 et 2012

3379 sage-femmes nouvellement sorties des écoles ont été mentorées en 5 ans.

2500 exemplaires sur les normes globales et compétences essentielles de la sage-femme mis à la disposition des centres de formation

150 encadreurs des terrains de stages des sages femmes formés

66 médecins urologues et gynécologues en fin de spécialisation formés à la prévention et à la prise en charge des fistules obstétricales en 2019 et 2021

4000 étudiants bénéficiaires de travaux pratiques sur la conduite à tenir devant tout travail dystocique, pose de la sonde à demeure au cours des 5 dernières années.

160 prestataires des CHR et hôpitaux confessionnels formés à la prise en charge des fistules obstétricales depuis 2015.

25 formateurs des régions humanitaires formés sur la prévention de la fistule obstétricale et l'offre de soins compatissants

Introduction du module sur la césarienne et la laparotomie dans le curriculum de formation au profit de plus de 150 attachés de santé en soins obstétricaux et gynécologiques depuis 2011.

L'appui institutionnel

- Construction et équipement d'un bloc opératoire au Centre hospitalier régional de Dori, région du Sahel
- Équipement des 4 centres médicaux avec antenne chirurgicale de la région du Sahel en matériels médico techniques
- Équipement du centre d'accueil du Centre hospitalier régional de Dori, région du Sahel avec une capacité d'accueil de 52 lits

DÉFIS MAJEURS

- La situation sécuritaire qui compromet l'accès aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU)
- L'insuffisance de financements durables afin d'assurer une meilleure prévention de la survenue des nouveaux cas, et un appui technique de qualité pour la prise en charge
- Le faible niveau de détection des cas au niveau communautaire, y compris en contexte humanitaire
- La méconnaissance et la faible utilisation de la gratuité de la prise en charge
- Le faible engagement des équipes des hôpitaux publics régionaux dans la prise en charge
- Le faible niveau de réinsertion socio-économique des femmes
- La persistance de la pratique des mariages d'enfants et des MGF dans certaines localités.

ACQUIS

Faisant suite à la campagne mondiale d'éradication de la fistule obstétricale lancée par l'UNFPA en 2003, le Burkina Faso s'est doté de programmes nationaux de lutte contre les fistules obstétricales pour la période 2004-2008, puis 2011 -2015. La question de la fistule a ensuite été intégrée dans le plan stratégique intégré SRMNIA 2016-2020. Elle constitue aussi une priorité dans le plan national de développement sanitaire 2022-2025.

La gratuité de la prise en charge de la fistule obstétricale a été déclarée depuis 2016. La non effectivité de cette mesure dans les structures privées conventionnelles a suscité la signature de protocoles de partenariat entre le Ministère de la santé à travers la DSF et entre les hôpitaux de Schiphra , Saint Camille et Paul VI avec l'appui technique et financier de l'UNFPA; ce qui a permis la réparation de plus de 90% des fistules obstétricales. Ce partenariat est fonctionnel depuis 2012 et a permis à de nombreuses femmes de retrouver le sourire.

15 077 237 760 F CFA
pour éliminer la fistule obstétricale à l'horizon
2030 au Burkina Faso



Fonds des Nations Unies pour la population
Immeuble des Nations Unies, sis à Koulouba,
01 BP 575 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
00226 25 49 13 00/01
www.burkinafaso.unfpa.org

